

Cadre financier pluri-annuel 2021-2027

#EUBudget

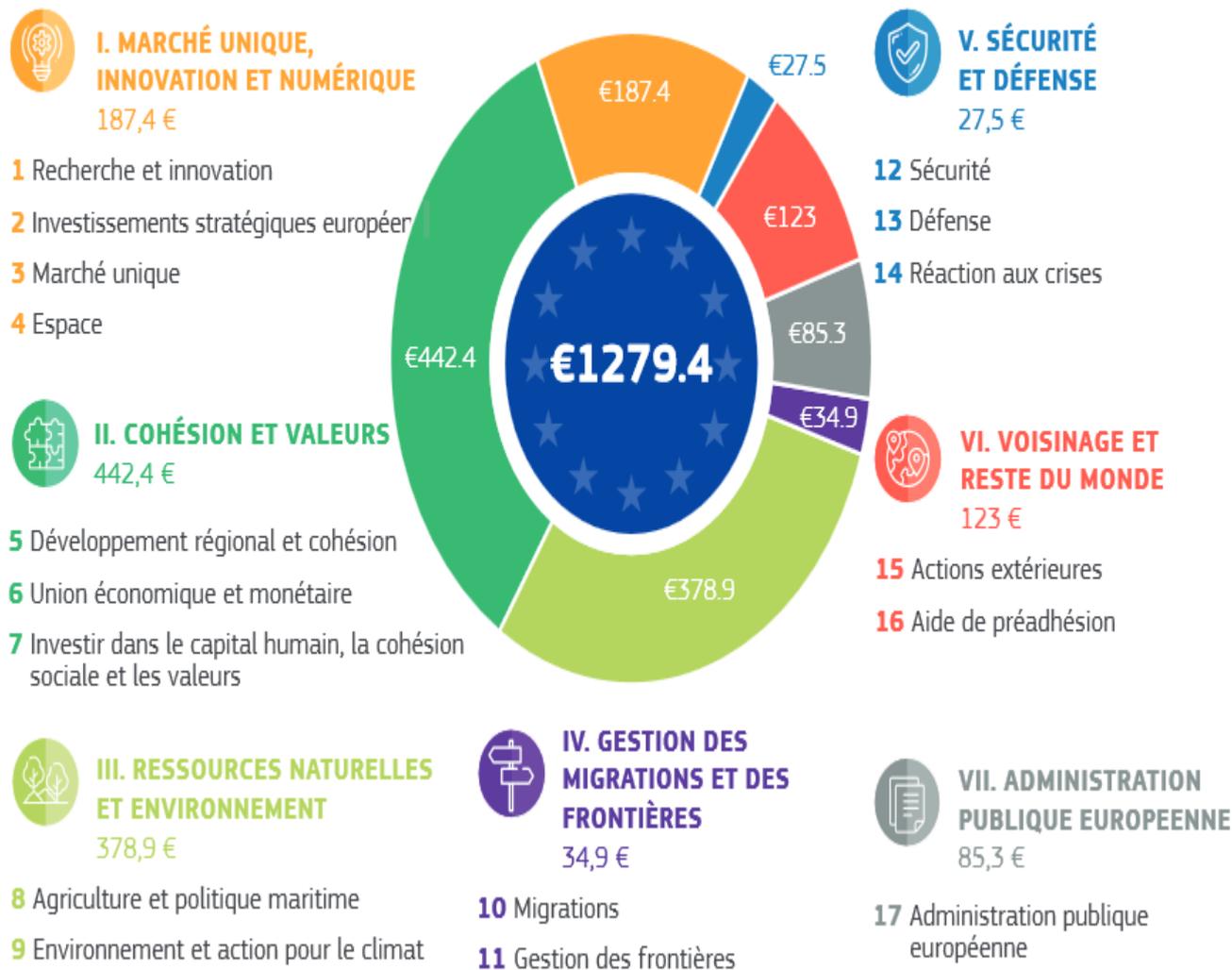


Un budget équilibré...

LE NOUVEAU CADRE FINANCIER PLURIANNUEL 2021-2027

UN BUDGET POUR UNE UNION QUI PROTÈGE, QUI DONNE LES MOYENS D'AGIR ET QUI DÉFEND

En milliards d'euros, prix courants



...aligné sur les priorités politiques

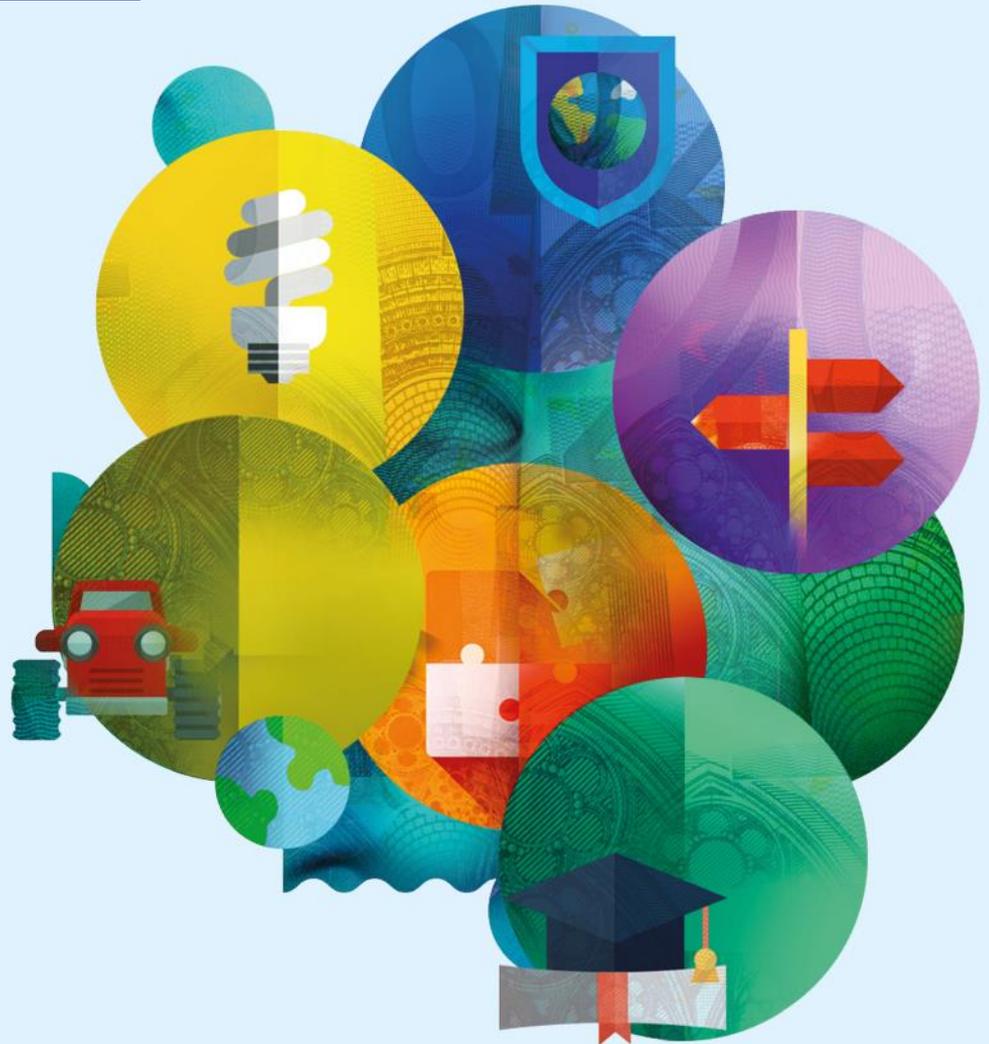
PRIORITÉS POLITIQUES

NOUVELLES RUBRIQUES



Budget UE pour le futur

**Règlement portant
dispositions communes
(CPR)**



Architecture

Règlement portant dispositions communes (CPR)

- Couvre 7 fonds : FEDER, CF, FSE+, EMFF, AMIF, ISF and BMVI
- Règles communes pour l'utilisation des fonds
- Budget pour FEDER, FSE+, Fonds de cohésion - 372 milliards d'euros en prix courants

Objectifs politiques

11 objectifs sont simplifiés et rassemblés en 5 :

1. Une Europe plus intelligente (transformation économique innovante et intelligente)
2. Une Europe plus verte et sobre en carbone (y compris la transition énergétique, l'économie circulaire, l'adaptation au climat et la gestion des risques)
3. Une Europe plus connectée (mobilité et connectivité TIC)
4. Une Europe plus sociale (le Socle européen des Droits sociaux)
5. Une Europe plus proche des citoyens (développement durable des zones urbaines, rurales et côtières et initiatives locales)

Conditions du succès

Enabling conditions (former "ex ante")

- Des liens moins nombreux, plus clairs et plus étroits avec la politique
- Suivis, pas seulement fixés au début

Gouvernance UE

- Semestre européen
- Reform Delivery Tool
- Rule of law
- Conditionnalité macroéconomique

Priorités

- **Migration** : tous les fonds de la politique de cohésion répondront aux besoins à long terme liés à l'intégration, tandis que le fonds AMIF se concentrera sur les besoins à court terme.
- Nouvelles possibilités de flexibilité
 - Reprogrammation à mi-étape en 2024
 - L'État membre peut demander le transfert d'un maximum de 5% des ressources du programme à tout autre fonds en gestion partagée ou à tout instrument en gestion directe ou indirecte.

Regions and allocation

- Trois catégories de régions :
 - Régions moins développées (PIB/hab moins de 75% de moyenne UE)
 - Régions en transition (PIB/hab entre 75% et 100% de moyenne UE)
 - Régions plus développées (PIB/hab plus de 100% de moyenne UE)
- Méthode d'allocation - méthode de Berlin
- *PIB per capita, primes pour chômage général, chômage des jeunes, faibles niveaux d'éducation, migration, GES*
- Filet de sécurité
 - Plafond à 2,3% 1,85% et 1,55% du PIB
 - Pas moins de 76% et pas plus de 120% de l'allocation actuelle

Cofinancement

- **Des taux de cofinancement national plus élevés pour plus d'appartenance par les EM et maintenir d'importants volumes d'investissement. Taux de cofinancement maximal de l'UE :**
 - Régions moins développées : 70%
 - Régions en transition : 55%
 - Régions plus développées : 40%
 - Fonds de Cohésion (seulement pour EM avec GNI/hab < 90% moyenne UE) : 70%
 - ETC programmes : 70%

Une utilisation accrue des instruments financiers

Une utilisation accrue des instruments financiers

Augmentation du recours aux instruments financiers, y compris par le biais d'une contribution volontaire des États membres pouvant aller jusqu'à 5% de chaque fonds au nouveau fonds InvestEU

- Les règles d'InvestEU s'appliqueront au montant transféré pour être formalisé à travers un accord de contribution et de garantie, mais les objectifs de cohésion doivent être atteints

De meilleures règles de gestion, et plus ciblées

- La possibilité d'utiliser les options de coûts simplifiés et financement non lié aux coûts a été prolongée
- Réduction du nombre de contrôles et d'audits et une plus grande confiance réciproque dans les audits
- Réintroduction de la règle n+2, conduisant à un démarrage des programmes et à une mise en œuvre plus rapides
- Préfinancement annuel de seulement 0.5%
- Renforcement des dispositions de visibilité et de communication

Le Fonds Social Européen (FSE+)



#EUBudget

Défis politiques

L'évolution des paradigmes de la **technologie**, de la **productivité** et de la **mondialisation** exige des systèmes d'éducation et de formation adaptés

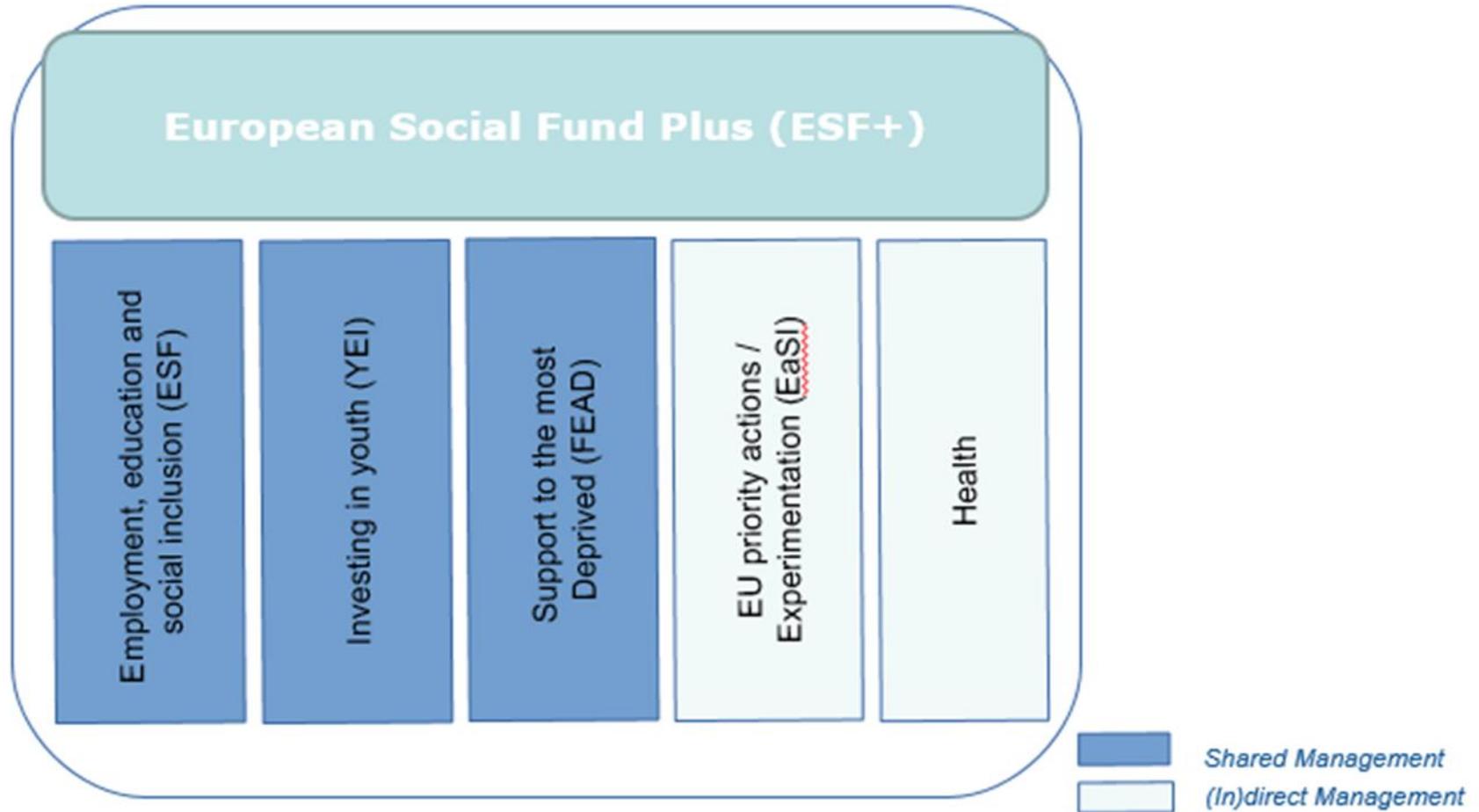
Amélioration de la situation de **l'emploi** dans l'UE, mais chômage de longue durée et chômage des jeunes encore important

Le nombre de personnes à risque **de pauvreté et d'exclusion sociale** reste élevé

Tendances **démographiques** (vieillesse de la population, migration) affectant la société et le monde du travail



The ESF+ : 5 funds coming together



FSE + €101,2 *Milliards*

ESF+ Gestion partagée

€100 milliards

Besoins de concentration

- Mise en oeuvre des CSR (lien avec le Semestre)
- au moins 25% d'inclusion sociale, **dont**
Au moins 2% de soutien aux plus démunis (4% : cible EU-level)
- au moins 10% dans les Etats membres avec un haut taux de NEET

Régions ultrapériphériques/NSPA €400 millions

Transnationalité €200 millions

FSE+

Gestion (in)directe

- Volet emploi et innovation sociale
- Volet santé

€1,2 billion

€761 millions

€413 millions

OBJECTIFS DU FSE+

Objectifs généraux

- Tous les volets : Soutien et mise en oeuvre du **Socle européen des Droits sociaux**
- Volet gestion partagée : également les lignes directrices pour l'emploi et les recommandations par pays dans le cadre du **semestre européen**
- **Volet emploi et innovation sociale** : accent particulier sur l'emploi, les compétences, la protection sociale, l'inclusion sociale et les conditions de travail.
- **Volet santé**: assurer un niveau élevé de protection de la santé dans l'Union

Objectifs spécifiques

- **11 objectifs spécifiques** sous l'objectif politique du CPR "**une Europe plus sociale**" dans les domaines politiques de l'emploi, de l'éducation et de l'inclusion, y compris la santé
- La formulation suit de près les **principes du Socle**
- Références spécifiques aux **migrants** et à **l'assistance matérielle de base**
- FSE+ contribue aussi aux **autres objectifs politiques du CPR**



Objectifs spécifiques du FSE+

Socle
européen
des
Droits
sociaux

- (i) Améliorer l'accès à l'emploi
- (ii) Modernisation du marché du travail
- (iii) Participation des femmes au marché du travail, équilibre vie professionnelle/vie privée, garde d'enfants, environnement de travail, adaptation au changement, vieillissement actif et en bonne santé
- (iv) Enseignement et formation de qualité
- (v) Des systèmes d'enseignement et de formation
- (vi) Éducation tout au long de la vie,
- (vii) Inclusion active
- (viii) Intégration des migrants et des communautés marginalisées eg. Roms ;
- (ix) Accès aux services et protection sociale ; systèmes de soins de santé et soins de longue durée
- (x) Personnes à risque de pauvreté y compris / les plus démunis et les enfants ;
- (xi) Privation matérielle
- yy) Health promotion

Principes
horizontaux

Genre

Egalité des
chances

Non
discrimination

Contribution to
"Smart Europe"
Greener Europe



European
Commission



Flexibilité et alignement des politiques (1)

- Un lien renforcé avec le **Semestre européen** et le **Socle européen des Droits sociaux** en termes de définition des priorités politiques et d'examen à mi-parcours de la programmation
- L'accent a été maintenu sur le soutien à **l'emploi des jeunes** et à **l'inclusion sociale**, y compris l'intégration des **migrants**
- Application plus flexible des **règles territoriales**



Flexibilité et alignement des politiques (2)

- Règles relatives au lien avec le semestre et le pilier figurant dans le règlement portant dispositions communes concernant les Fonds ESI (COM (2018) 375)
- La conditionnalité liée au semestre est maintenue, mais plus simple
- CSR reflété dans les programmes à deux reprises au cours de la période de programmation (revue à mi-parcours en 2025)
 - ⇒ Allocations pour 5+2 ans
- Arrêt de la réserve de performance
- Mesures visant à promouvoir une gouvernance économique saine: suspensions des engagements et des paiements



Le FSE+: simplification and continuité

- Dispositions générales applicables à tous
- Différents modes de gestion maintenus en fonction des activités soutenues
- Éléments de simplification conservés (FEAD) et efforts de simplification supplémentaires proposés, par exemple :
 - Documents de programmation simplifiés
 - Plus d'options de coûts simplifiés et paiements basés sur les conditions
 - Continuité d'éléments existants (par exemple désignation des autorités)
 - Reporting et suivi



Simplification

- Simplification des documents stratégiques et de programmation (accord de partenariat et programmes)
- Utilisation accrue des OCS et paiements basés sous conditions
- Réintroduction de la règle n+2
- Moins d'indicateurs : de 44 à 23
- Rationalisation des rapports et du suivi des programmes



Soutien à l'innovation politique

- Les États membres soutiennent les actions d'innovation sociale et les expérimentation partenariats sociaux, dans le cadre de tout objectif spécifique du FSE +
- Soutien à la mise à l'échelle d'approches novatrices testées à petite échelle (expérimentations sociales) développées dans le cadre du volet Emploi et innovation sociale et d'autres programmes de l'Union.



***Programmation sous des axes prioritaires dédiés ;
taux de cofinancement plus élevé de l'UE***



ESF+ soutien à la lutte contre la privation matérielle

- Fourniture directe ou indirecte d'aide alimentaire et matérielle (respectant les normes de sécurité) aux personnes les plus démunies, qui peut être accompagnée de mesures d'intégration sociales
- Autres dispositions pertinentes : contenu de la programmation, éligibilité des opérations et des dépenses, indicateurs et rapports (annexe II) ; audit

Fonds européen d'ajustement à la mondialisation



(FEM)



Objectives of the EGF

Socle
européen
des
Droits
sociaux

→ L'objectif du FEM est de retenir ou de réintégrer les travailleurs sur le marché du travail lorsqu'ils ont été déplacés par des restructurations provoquées par l'évolution du commerce mondial, l'automatisation, la numérisation, la transition vers une économie sobre en carbone, etc.

→ L'objectif politique du FEM est de contribuer à une Europe plus sociale, mettant en œuvre le Socle européen des Droits sociaux.

Principes
horizontaux

Genre

Egalité des
chances

Non
discrimination



European
Commission



Proposition d'amélioration du FEM par la Commission après 2020

	2014-2020	2021-2027
Champ d'application du FEM	<ul style="list-style-type: none">Évolution du modèle économique mondialCrise économique et financière	<ul style="list-style-type: none">Toutes sortes de restructurations significatives (automatisation, numérisation, passage à une économie bas carbone)
Plafond financier annuel maximal	€170 millions (moyenne)	€225 millions (moyenne)
Seuil des travailleurs déplacés	500	250
Taux de cofinancement	60%	Le plus haut taux de cofinancement du FSE+ pour un état membre donné
Admissibilité	Cause de l'événement	Importance de l'événement
Processus de demande et procédure budgétaire	26 semaines	20 semaines

Gestion (in)directe





Règles spécifiques au volet Emploi et innovation sociale

- Objectifs opérationnels : politique fondée sur des données probantes et apprentissage mutuel, réseautage, expérimentation sociale, mobilité de la main-d'œuvre, microfinancement, investissement social, coopération transnationale, maîtrise de la mondialisation
- Actions éligibles dans 4 domaines principaux:
 - Analyse politique ;
 - Mise en oeuvre de politiques ;
 - renforcement des capacités des réseaux et des partenaires ;
 - communication et diffusion
- Personnes et entités éligibles (y compris les pays tiers figurant dans le programme de travail et les organisations internationales)



Dispositions spécifiques au volet santé

- Objectifs opérationnels dans 4 domaines :
 - Préparation aux crises ;
 - Autonomiser les systèmes de santé ;
 - Soutien à la législation sanitaire de l'UE ;
 - Réseaux et pratiques intégrés
- Actions éligibles dans 4 domaines principaux :
 - Analyse politique ;
 - Policy implementation ;
 - Capacity building of networks and partners ;
 - Communication and dissemination
- Personnes et entités éligibles (y compris les pays tiers et les organisations internationales) et coûts

Futur Programme Erasmus+ 2021 – 2027

Principales nouveautés dans la proposition intéressantes pour la formation professionnelle et l'enseignement pour adulte

- **Dimension internationale** de la mobilité aussi pour formation professionnelle des apprenants et du personnel
- **Mobilité pour les personnes sur le marché de l'emploi** (formation continue), pour soutenir leur perfectionnement et leur recyclage
- **Augmenter les objectifs clés**: tripler le nombre d'apprenants et de personnel de la formation professionnelle ayant la possibilité de partir à l'étranger (de 650 000 à environ 2 millions de personnes); pour l'enseignement pour adultes: multiplier par six le nombre de collaborateurs ayant la possibilité de partir à l'étranger (de 50 000 à 300 000)